



République du Bénin

Présidence de la République

Agence de Développement de Sèmè City



SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Objet : Sélection d'un prestataire pour l'impression de supports de communication petits formats et grands formats y compris les signalétiques, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026) - **Relance**

Référence SIGMAP : F_DSMM_86943

Avis N° 025 /ADSC/PRMP-DMSR/SP-PRMP/2024 du 10 JUL 2024

Identification de la procédure : Appel d'Offres National Ouvert

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le mardi 16 avril 2024.

2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le projet Sèmè City, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la sélection d'un prestataire pour l'impression de supports de communication petits formats et grands formats y compris les signalétiques, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026). Ledit marché est inscrit dans le PPM sous la référence F_DSMM_86943.

3. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services d'impression de supports de communication petits formats et grands formats y compris les signalétiques.

Cet appel d'offres porte sur deux (02) lots pouvant être attribués séparément et libellés comme suit :

❖ **Lot 1 : Recrutement d'un prestataire pour l'impression de supports de communication petits formats au profit de l'Agence de Développement de Sèmè City, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026)**

L'objectif de cette prestation est de solliciter un professionnel disposant de ses propres ressources humaines, matérielles, et logiciels, pour effectuer à partir des maquettes fournies par l'ADSC, l'impression de différents supports papier et présentoir (flyers, fiche, brochure, pochette, bloc-notes, dépliant, papier en-tête, carton d'invitation, badge, présentoir de table deux faces, présentoir sur pied).

Le prestataire sélectionné devra réaliser l'impression de supports en petit format n'excédant pas la taille d'un A2, il pourra également assurer la fourniture de signalétique destiné aux supports petits format. Il devra faire les propositions concernant la qualité du papier (préférence pour du mat sur l'ensemble des supports), de l'encre, le grammage etc.

❖ **Lot 2 : Recrutement d'un prestataire pour l'impression de supports de communication grands formats y compris la signalétique au profit de l'Agence de Développement de Sèmè City, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026)**

L'objectif de cette prestation est de solliciter un professionnel disposant de ses propres ressources humaines, matérielles, et logiciels, pour effectuer à partir des maquettes fournies par l'ADSC, l'impression de multiples supports grand format y compris les signalétiques.

Les supports demandés pourront varier. Ils comprennent globalement : l'impression supports souples (exemple : bâche, vinyle, stickers, drapeau ...), les éléments de Publicité sur Lieu de Vente (totem, oriflammes, banderoles,), les panneaux publicitaires (panneaux pvc, panneau de chantier, enseigne publicitaire, plaque professionnelle, impression sur bois...), les stands (kakemono, x-banner, beach flag...) etc.

Le prestataire devra faire les propositions concernant la qualité du papier (préférence pour du mat sur l'ensemble des supports), de l'encre, du grammage etc.

Il est important de mentionner que les éléments listés pourront au besoin s'accompagner de supports spécifiques (métallique, bois, foamboard, plexi etc...) et de forfait de pose.

Pour les deux (02) lots :

- les quantités inscrites dans le DAO sont des prévisions d'une (01) année. Le montant annuel de l'offre sera multiplié par 3 pour connaître le montant de l'accord cadre (sur 3 ans).
- les prix unitaires proposés doivent intégrer les forfaits pour les éventuelles poses.

Un candidat a la possibilité de soumissionner à tous les lots et d'en être attributaire dès lors qu'il remplit les conditions de qualifications requises.

Les variantes ne pourront pas être prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire ; Email : sc.prmp@semecity.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics de l'ADSC sis au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 8h 00 à 12h 30 minutes et de 14h à 17h 30 minutes.

6. Le délai de livraison des fournitures à partir de l'émission d'un bon de commande peut varier d'une semaine à six (6) mois en fonction de la commande effectuée.

A l'issue du présent DAO, un accord cadre à bons de commande sera signé avec le(s) fournisseur(s) retenu(s) pour une durée d'exécution ne pouvant excéder trois (03) ans.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- **Capacité technique et expériences :**



❖ **Lot 1 :**

- Être une structure spécialisée dans les services d'impression ou domaine connexe justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant, au cours des quatre (04) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023) et l'année 2024 en cours, au moins **deux (02) marchés relatifs à l'impression de support (papier ou autres) petit format dont l'un d'un montant minimum de six millions neuf cent quinze mille (6 915 000) Francs CFA Hors Taxes**, qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés pour l'essentiel.
- Fournir les échantillons d'un flyer, d'une brochure de plus de 10 pages, d'un dépliant, d'une pochette A4 à rabat, d'une pochette A4 sans rabat, d'un bloc-notes, et d'un carton d'invitation déjà réalisé par le soumissionnaire.
- Posséder un atelier numérique et offset et en fournir la preuve par tout moyen vérifiable (photo de l'atelier et sa localisation). La Commission d'Ouverture et d'Evaluation se réserve le droit de visiter les ateliers afin de vérifier leur existence. En cas de fausse déclaration constater lors de la visite, l'offre du soumissionnaire pourra être rejetée sur décision motivée de la commission.

❖ **Lot 2 :**

- Être une structure spécialisée dans les services d'impression ou domaine connexe justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des quatre (04) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023) et l'année 2024 en cours au moins :
 - **un (01) marché relatif à la réalisation de signalétiques totems**, qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel ;
 - **un (01) marché relatif à la réalisation de signalétique directionnel interne** qui a été exécuté de manière satisfaisante et terminé, pour l'essentiel ;

Le montant minimum de l'un des marchés similaires proposés devra être de **seize millions trois cent quatre-vingt-dix mille (16 390 000) Francs CFA Hors Taxes**.

- Posséder un atelier numérique et en fournir la preuve par tout moyen vérifiable (photo de l'atelier et sa localisation). La Commission d'Ouverture et d'Evaluation se réserve le droit de visiter les ateliers afin de vérifier leur existence. En cas de fausse déclaration constater lors de la visite, l'offre du soumissionnaire pourra être rejetée sur décision motivée de la commission.
- Disposer du matériel clé requis pour exécuter le marché.

➤ **Capacité financière :**

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services et/ou de fournitures d'un montant égal au montant ci-après définis par lot, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023). Il s'agit :
 - **Lot 1** : treize millions huit cent trente un mille (13 831 000) Francs CFA ;
 - **Lot 2** : trente-deux millions huit cent mille (32 800 000) Francs CFA.
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des

avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :

- (i) besoins en financement du marché :
 - **Lot 1** : deux millions trois cent cinq mille vingt-huit (2 305 028) Francs CFA ;
 - **Lot 2** : cinq millions quatre cent soixante-trois mille trois cent trente-trois (5 463 333) Francs CFA.
- (ii) besoins en financement pour les autres engagements en cours du candidat. (valable pour les deux lots)

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ **Capacité technique et expériences :**

❖ **Lot 1 :**

- Être une structure spécialisée dans les services d'impression ou domaine similaire justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir les échantillons d'un flyer, d'une brochure de plus de 10 pages, d'un dépliant, d'une pochette A4 à rabat, d'une pochette A4 sans rabat, d'un bloc-notes, et d'un carton d'invitation déjà réalisé par le soumissionnaire.
- Disposer d'un atelier numérique et en fournir la preuve par tout moyen vérifiable (photo de l'atelier et sa localisation). La Commission d'Ouverture et d'Evaluation se réserve le droit de visiter les ateliers afin de vérifier leur existence effective. En cas de fausse déclaration constater lors de la visite, l'offre du soumissionnaire pourra être rejeté sur décision motivée de la commission ;
- Disposer du personnel clé requis pour exécuter le marché.

❖ **Lot 2 :**

- Être une structure spécialisée dans les services d'impression ou domaine similaire justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un atelier numérique et en fournir la preuve par tout moyen vérifiable (photo de l'atelier et sa localisation). La Commission d'Ouverture et d'Evaluation se réserve le droit de visiter les ateliers afin de vérifier leur existence effective. En cas de fausse déclaration constater lors de la visite, l'offre du soumissionnaire pourra être rejeté sur décision motivée de la commission ;
- Disposer du matériel et du personnel clé requis pour exécuter le marché.

➤ **Capacité financière :**

- Fournir une police d'assurance des risques professionnels (valable pour les deux lots) ;
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :

(i) besoins en financement du marché :

- **Lot 1** : deux millions trois cent cinq mille vingt-huit (2 305 028) Francs CFA ;
- **Lot 2** : cinq millions quatre cent soixante-trois mille trois cent trente-trois (5 463 333) Francs CFA.

- (ii) besoins en financement pour les autres engagements en cours du candidat. (valable pour les deux lots)

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 17 JUIL 2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhoutin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sise au Quartier Djominhoutin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052 à Cotonou** au plus tard le 06 AOÛT 2024 à 10 heures 00 minute.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'ADSC, le 06 AOÛT 2024 à 10 heures 30 minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission par lot, d'un montant de :

- **Lot 1** : quatre cent quatorze mille neuf cent cinq (414 905) Francs CFA ;
- **Lot 2** : neuf cent quatre-vingt-trois mille quatre cents (983 400) Francs CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le 17 JUIL 2024


Mondoukpè H. FADONOUGBO
PRMP/ADSC

BON A LANCER
CCMP/PR